



PROVINCE DE QUÉBEC
Aux contribuables de la Municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

par le soussigné, Jean Lemieux, directeur général par intérim de la Municipalité;

QUE :

Le conseil municipal a résolu à l'unanimité lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 27 mai 2022 que la séance ordinaire du conseil municipal du 1er juin 2022 est reportée au lundi **20 juin 2022 à 19 h 30**, à la salle du centre communautaire, située au 129, Route 132 Est, Saint-Michel-de-Bellechasse.

DONNÉ à Saint-Michel-de-Bellechasse le 27e jour du mois de mai deux mille vingt-deux.

Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Jean Lemieux, directeur général par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 18 h et 19 h, le 27^e jour du mois de mai 2022, à chacun des endroits suivants : Centre communautaire, 129, Route 132 Est et site Internet de la Municipalité (www.stmicheldebellechasse.ca).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27^e jour du mois de mai 2022.

Directeur général par intérim